# SUDAK CHAPE GAINE

**Mortier fluide de ravoirage — enrobage des gaines et canalisations**

## Description

**SUDAK CHAPE GAINE** est un mortier fluide de ravoirage en poudre, allégé et à faible dosage en liant, destiné au remplissage, à l'enrobage des gaines électriques, des canalisations et des réseaux posés au sol, et à la mise à niveau des planchers avant chape ou isolant. Sa fluidité lui permet d'enrober les réseaux sans vide et de former une couche de forme plane, rapidement recouvrable.

## Domaines d'application

- Enrobage des gaines électriques, tubes multicouches, canalisations sanitaires et réseaux au sol.
- Ravoirage et couche de forme sous chape, isolant ou plancher chauffant.
- Remplissage de réservations, trémies et décaissés.
- Enrobage minimum de 30 mm au-dessus des gaines ; épaisseur de 30 à 150 mm.

## Avantages

- Fluide : enrobe les réseaux sans vide et sans compactage.
- Allégé (masse volumique ≈ 1,6) : charge réduite sur le plancher.
- Surface plane, prête à recevoir isolant ou chape.
- Mise en œuvre rapide à la pompe, peu de main-d'œuvre.
- Recouvrable dès 48 h.

## Normes

- EN 13813 : matériaux de chape – propriétés et exigences.



SUDAK MAROC • Lot Rouissate Commune Lakliaa Province Inzegane Ait Melloul • Tél. +212 5 28 24 52 67 • contact@sudakmaroc.com • www.sudakmaroc.com

## Données techniques

| Caractéristique | Valeur |
|---|---|
| Classe EN 13813 | CT-C12-F3 |
| Aspect | Poudre grise |
| Granulométrie max. | 2,0 mm |
| Eau de gâchage | 4,25 à 4,75 L par sac de 25 kg (17–19 %) |
| Fluidité (anneau Ø 30 × 50 mm) | 150–170 mm |
| Air entraîné | 10–15 % |
| Masse volumique durcie | ≈ 1,6 kg/L |
| Résistance en compression à 28 j | ≥ 12 MPa |
| Résistance en flexion à 28 j | ≥ 3 MPa |
| Circulable | 24 h |
| Recouvrable | 48 h |

*Valeurs typiques obtenues en laboratoire à 20 °C et 65 % HR. Elles peuvent varier selon les conditions de chantier.*

## Préparation du support

- Support propre, sans gravats ni débris ; humidifier légèrement les supports très absorbants.
- Fixer solidement les gaines et canalisations au support pour éviter leur flottaison.
- Poser une bande périphérique de désolidarisation le long des murs.
- Repérer le niveau fini (trépieds ou laser).

## Mise en œuvre

- Malaxer 2–3 minutes au malaxeur électrique ou à la pompe à malaxage, au dosage en eau indiqué.
- Couler en continu en commençant par le point le plus éloigné, en veillant au bon enrobage des réseaux.
- Régler à la barre ou à la raclette ; un débullage léger suffit.
- Protéger du soleil direct et des courants d'air pendant 24 h.

## Consommation

Environ 1,45 kg de poudre par m² et par mm d'épaisseur.

## Précautions

- Couche de forme uniquement : ne pas laisser en surface d'usure ; toujours recouvrir d'une chape ou d'un revêtement adapté.
- Température d'application : +5 °C à +30 °C.
- Ne pas utiliser en extérieur ni en pièce soumise à stagnation d'eau.



SUDAK MAROC • Lot Rouissate Commune Lakliaa Province Inzegane Ait Melloul • Tél. +212 5 28 24 52 67 • contact@sudakmaroc.com • www.sudakmaroc.com

## Conditionnement et stockage

- Sac de 25 kg.
- 12 mois en emballage d'origine fermé, à l'abri de l'humidité et du gel, sur palette.
- Produit contenant du ciment : irritant. Porter gants et lunettes. Consulter la fiche de données de sécurité.

## Note importante

*Les informations contenues dans cette fiche technique sont fondées sur l'expérience de chantier et des essais de laboratoire, et sont données à titre indicatif. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer de l'adéquation du produit à l'usage prévu. SUDAK MAROC se réserve le droit de modifier les informations de ce document sans préavis. Cette fiche annule et remplace toute version antérieure.*

## Qualité et maîtrise

Tous les produits SUDAK fabriqués sur notre site d'Aït Melloul (Maroc) sont produits dans le cadre d'un système de management de la qualité certifié par un organisme indépendant conforme aux exigences de la norme **ISO 9001:2015** (SGS – certificat n° MA26/00000026, valide jusqu'au 04/05/2029).




FT_SUDAK_CHAPE GAINE_Version 5_du 22-11-2026